

PRIX

**Citoyen de la culture** ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES

**Dossier de candidature 2008**

Identification du candidat	
Organisme : MU	
Adresse : 867, rue Dunlop	
Ville : Montréal	Code postal : H2V 2W6
Téléphone : 514 814-3043	
Télécopieur : 514 737-1197	Courriel : info@mu-art.ca

Identification de la réalisation	
Nom du projet : « Rencontres entre les cultures », murale dans le quartier Saint-Michel	
Année(s) de réalisation : 2007	

**Attention ! Vos réponses ne doivent pas dépasser les limites du cadre.**

**Présentation de l'organisme**

Veillez décrire les missions de l'organisme, ses réalisations antérieures ainsi que son engagement envers les arts et la culture, la participation des citoyens, le développement local, etc.

MU est une entreprise d'économie sociale incorporée sous la forme d'un organisme à but non lucratif. Sa mission est de promouvoir et soutenir l'art public dans la région métropolitaine de Montréal, par le biais de murales à caractère artistique et social ancrées dans la communauté locale. Instigant par cette action un processus de changements sociaux, MU aspire à la création d'une galerie d'art à ciel ouvert. Trois murales ont été réalisées à l'été 2007; cinq sont prévues en 2008.

MU propose une façon novatrice de concevoir la revitalisation urbaine en mobilisant différents acteurs autour d'une œuvre culturelle et se définit comme un catalyseur entre plusieurs groupes d'intervenants. Elle base sa philosophie et sa méthodologie autour de deux axes d'intervention complémentaires et interreliés : la démocratisation de l'art par la médiation culturelle, l'art dans la rue, le soutien et la formation d'artistes; le développement social grâce à l'implication dès le départ de la communauté locale et la participation de jeunes à des ateliers en art mural.

L'embellissement du cadre de vie est sans conteste la retombée la plus évidente du travail de MU, mais son action a un impact global sur l'environnement local : embellissement du quartier, augmentation de la cohésion sociale, autonomisation, participation aux affaires de la cité, création d'emplois pour les artistes en arts visuels, ateliers pour les jeunes, mobilisation d'une communauté autour d'un projet... L'impact de MU sur la collectivité est visible et haut en couleur !

## Présentation de la réalisation

Décrivez la réalisation et présentez-en les origines, les publics visés, les objectifs, les partenaires, les défis particuliers, etc.

En septembre 2007, plus de 60 personnes issues de divers milieux se sont regroupées pour célébrer l'inauguration officielle de la murale « Rencontres entre les cultures » réalisée par un artiste de la relève, Yannick Picard. Peinte sur les murs du Centre éducatif et communautaire René-Goupil (CECRG), situé au 4105, 47<sup>e</sup> Rue, coin Pie-IX dans le quartier multiethnique de Saint-Michel à Montréal, cette murale est le fruit de un an de travail.

Pendant six semaines à l'été 2007, l'équipe artistique a peint sur place la murale. Pour l'artiste, son œuvre exprime ce qui nous unit au-delà de nos différences. Les personnages dans la murale sont reliés par une ligne bleue en mouvement. En même temps, ils partagent tous un élément bleu qui représente la part qu'ils ont en commun. Des occasions de rencontres et d'échanges culturels sont aussi représentées et les chaises vides symbolisent la place que chacun peut prendre à l'intérieur de notre société.

La murale a été élaborée à la suite d'une intense concertation et de partenariats avec la communauté, les organismes intervenant dans le quartier, tel Vivre Saint-Michel en santé (et le CECRG), l'artiste (Yannick Picard), des partenaires corporatifs (dont principalement le Cirque du Soleil et Benjamin Moore), l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc Extension et la Commission scolaire de Montréal à qui appartient la bâtisse. Tout au long du processus de réalisation, MU a été en étroite contact avec la communauté, celle-ci étant à la base de son intervention. En effet, chaque projet est unique en ce qu'il s'insère dans un environnement ayant une identité, une réalité et une dynamique qui lui est propre.

Rapidement, MU a décidé d'intervenir dans le secteur Jean-Rivard, isolé et difficile d'accès, avec des problématiques de prostitution juvénile et de gangs de rue. MU avait deux objectifs. Le premier était d'amener l'art dans un milieu qui n'y a pas suffisamment accès, autant par l'absence de lieu de diffusion qu'à cause de la difficulté de se rendre à ces derniers. Cela s'est fait par la murale bien sûr, mais aussi par des rencontres formelles ou informelles quotidiennes entre artistes et résidants ainsi que par des ateliers de médiation culturelle sur l'art mural - notamment une participation réelle à la murale. Le deuxième objectif était d'utiliser la murale comme un levier pour d'autres changements sociaux. Cela signifie que le processus est aussi important que le résultat. À cet effet, la communauté était impliquée dans le processus de validation, les jeunes participaient à une activité créative et positive dans leur quartier, etc. Ces deux objectifs transversaux visaient également à embellir ce quartier et à créer une mobilisation collective.

MU a fait face à des défis concernant la mobilisation des résidants du territoire d'intervention car l'art public est trop souvent considéré avec indifférence. Elle a donc travaillé de concert avec le comité de participation citoyenne du CECRG.

## Réponses aux critères d'évaluation

Faites la démonstration des impacts de la réalisation sur la collectivité, par des faits, des exemples ou des statistiques. \*

Par exemple :

- **Comment** la réalisation favorise-t-elle la participation des citoyens ?
- **Comment** la réalisation permet-elle de sensibiliser la population à certaines problématiques de développement (sociales, économiques, environnementales, urbaines, etc.) ?
- **Comment** la réalisation suscite-t-elle une nouvelle appropriation de l'espace public ?
- **Comment** la réalisation favorise-t-elle le développement communautaire ou de certains groupes de la population (insertion sociale, sentiment de fierté, lien de solidarité, etc.) ?
- **Quelles** sont les retombées concrètes (taux de participation, insertion, etc.) ?

Afin d'être un succès, la murale de MU a résonné dans la communauté car un travail de concertation avec les différents acteurs impliqués dans le processus a été fait. MU s'est fortement engagée avec la table de concertation locale Vivre Saint-Michel en santé et ses divers organes tels le Groupe d'action jeunesse, la Table culturelle et le Comité de mobilisation citoyenne. MU a discuté avec les groupes de jeunes et ceux travaillant avec eux (CECRG ainsi que Pact de Rue). La majorité des partenaires financiers réside sur le territoire. L'élue locale s'est impliquée de très près dans le projet.

Une rencontre-échange entre l'artiste et les résidants a été organisée par le Comité de mobilisation citoyenne local afin que ces derniers participent à un projet artistique en s'exprimant sur le thème. L'artiste s'est inspiré des commentaires et les a intégrés à la version finale de sa maquette, laquelle a été exposée au CECRG début août. Par la suite, une quinzaine de jeunes âgés de 13 à 17 ans ont participé à six ateliers d'art mural qui ont culminé par deux visites de chantier et leur participation concrète au projet. Ces jeunes ont été sensibilisés à l'art public, ont participé à une intervention positive dans leur quartier et ont côtoyé un artiste pendant six semaines.

Le but de MU, outre celui d'embellir l'espace urbain, consiste à favoriser la réappropriation d'un lieu public par la population locale. Le CECRG n'était pas de prime abord très invitant; peu visible, il ne prédisposait guère à s'y attarder. Mais la participation des citoyens aux diverses étapes de la réalisation de la murale et l'appropriation de ce projet en cours de réalisation leur a permis de redécouvrir l'endroit. Lors du vernissage de la murale, plus de 60 personnes ont célébré le 30<sup>e</sup> anniversaire du Centre. À l'occasion de cet événement et à la demande de MU, l'arrondissement a procédé à des travaux d'embellissement tels que : émondage, mobilier urbain, etc. Ce réaménagement du Centre et du quartier a eu un impact direct sur la propreté des lieux. L'équipe du CECRG confirme qu'aucun graffiti ni acte de vandalisme n'a été perpétré depuis.

\* **Attention aux énoncés généraux ! L'évaluation portera sur les impacts concrets de la réalisation et non sur les objectifs du projet ou la mission de l'organisme.**

Démontrez, par des faits, des exemples ou des statistiques, les résultats atteints sur le plan du développement artistique et culturel.

Par exemple :

- Comment la réalisation permet-elle de rapprocher les citoyens des arts et de la culture ?
- La réalisation améliore-t-elle les connaissances des citoyens sur les arts et la culture et participe-t-elle au développement collectif ? Comment ?

Cette murale devait être accessible, localisée sur des rues passantes et s'intégrer dans un projet de revitalisation afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à cette œuvre d'art originale. Outre les occupants des 45 000 voitures qui l'aperçoivent chaque jour, une rencontre ciblée entre les résidents et l'artiste Yannick Picard a été organisée. L'objectif était d'échanger, d'inspirer l'artiste et de mieux comprendre sa démarche artistique.

La participation des jeunes a été programmée avec le CECRG. Une quinzaine de jeunes de 13 à 17 ans ont assisté à six ateliers d'art mural offerts par des spécialistes et l'équipe artistique, avant d'apporter leur contribution à la murale. Le chantier érigé est rapidement devenu un centre d'attraction, de rencontre et d'échange pour l'équipe artistique et les résidents du quartier. À la fin du projet, un vernissage a accueilli plus de 60 personnes, dont de nombreux résidents. Une exposition photo en médiation culturelle, présentée à la bibliothèque Saint-Michel, a par ailleurs permis aux citoyens de comprendre les différentes étapes de réalisation de la murale. La rétroaction effectuée auprès des jeunes, du CECRG et des autres partenaires a démontré l'apport positif du projet piloté par MU dans la communauté, par le biais de témoignages de jeunes qui souhaitent recommencer l'expérience et se sont découvert des talents créateurs.

Faites la démonstration de l'originalité et de l'excellence de la réalisation, par des faits ou des exemples.

Par exemple :

- La réalisation propose-t-elle des réponses inédites aux besoins locaux ?
- En quoi se distingue-t-elle des autres réalisations dans le même domaine ?

Depuis la préhistoire, la peinture murale favorise l'expression et le lien social. Peu importe leur dimension ou leur nature, les murs peints détonnent et témoignent des préoccupations de leur époque. Cette dimension est essentielle pour MU car au-delà de l'objet artistique, l'art devient également un moyen de mobilisation de la population locale, d'intégration et de participation des jeunes. La plus-value de MU réside dans son approche qui table sur la démocratisation de l'art et qui mise sur celui-ci pour provoquer, tel un levier, d'autres changements sociaux. La méthodologie de MU la rend donc unique en ce que ses réalisations lient une œuvre artistique à la communauté qui la reçoit et amènent l'art dans la rue.

(suite)

L'art est peu accessible dans le secteur de Saint-Michel, isolé géographiquement. La murale était donc une réponse originale pour amener les gens à participer, à réfléchir et à expérimenter une œuvre d'art contemporaine. À Montréal, peu d'entreprises de murales impliquent la communauté, réalisant plutôt des commandes artistiques et publicitaires. Les organismes tel Café Graffiti se spécialisent dans le graffiti art et leurs retombées touchent essentiellement les jeunes graffiteurs. Contrairement à eux, MU préconise une approche diversifiée (trompe-l'œil, abstrait, figuratif, etc.) et vise à créer une galerie d'art à ciel ouvert qui résonne dans la communauté. Finalement, l'excellence et l'originalité de MU ont été reconnus par le prix Force du défi de l'entrepreneuriat au féminin 2007.

### Photographies illustrant la réalisation

Vous devez transmettre, en accompagnement de ce formulaire, des photos en format jpeg de la réalisation (maximum 5). Ces photos ne seront pas évaluées, mais elles seront utilisées à seule fin de diffusion.

Pour chacune des photos, indiquer son titre, sa légende et le crédit photographique.

#### Photo 1

CECRG avant la réalisation de la murale de Yannick Picard produite par MU. Crédit : MU

#### Photo 2

CECRG après la réalisation de la murale de Yannick Picard produite par MU. Crédit : Stéphane Cocke

#### Photo 3

Une quinzaine de jeunes participent à des ateliers sur l'art mural culminant à leur participation ponctuelle sur la murale. Crédit : MU

#### Photo 4

Inauguration de la murale avec la communauté lors du 30e anniversaire du CECRG. Crédit : MU

#### Photo 5

L'artiste Yannick Picard travaille avec la méthode de la mise au carreau. Crédit : MU

<b>Identification du responsable de la candidature</b>	
Nom : Doyle	Prénom : Elizabeth-Ann
Adresse : 867, avenue Dunlop	
Ville : Outremont	Code postal : H2V 2W6
Téléphone : 514.814.3043	Télocopieur : 5147371197
Courriel : info@mu-art.ca	
Poste occupé par le responsable de la candidature : Cofondatrice	
Employeur : MU	

### Critères d'évaluation

Impacts sur la collectivité (40 %)

Développement artistique et culturel (30 %)

Originalité et excellence (30 %)

### Exigences de présentation

Le dossier de candidature, comprenant le formulaire complété et les photographies, doit être acheminé par courriel ou par la poste sur CD-ROM.

Les textes fournis dans le formulaire seront repris intégralement pour la présentation des réalisations dans le site Internet de Les Arts et la Ville. Il est donc important de porter une attention particulière à la rédaction des différentes parties du dossier de candidature.

L'évaluation des réalisations se fera uniquement à partir du formulaire complété. Aucune autre pièce supplémentaire ne sera remise aux membres du jury.

### Date limite

Le dossier de candidature doit être transmis à Les Arts et la Ville avant le **6 mars 2008** par la poste à l'adresse suivante :

Les Arts et la Ville  
870, avenue de Salaberry, bureau 104  
Québec (Québec) G1R 2T9

ou par courriel à recherche@arts-ville.org

### Informations

Pour plus d'information ou pour vérifier l'admissibilité de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter !

Ève Gauthier

Les Arts et la Ville

PRIX CITOYEN DE LA CULTURE [ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES]  
Dossier de candidature 2008

T. 418 691-7480  
C. [recherche@arts-ville.org](mailto:recherche@arts-ville.org)  
[www.arts-ville.org](http://www.arts-ville.org)